

# Ville de Montmédy

55600 - MONTMEDY

## COMPTE-RENDU VALANT PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du

**24 Juin 2019**

Les membres du conseil municipal de la ville de Montmédy, légalement convoqués, se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, le lundi 24 Juin 2019 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Yves LECRIQUE, Maire.

### **Etait présent en qualité de Maire :**

- Monsieur Yves LECRIQUE, Maire

### **Etaient présents en qualité d'adjoints au Maire :**

- Monsieur Dominique JAUSSET, premier Adjoint
- Madame Michelle GEMINEL HENRION, deuxième Adjoint
- Monsieur Jean CHEVALIER, troisième Adjoint
- Madame Brigitte LEBRAULT, quatrième Adjointe
- Monsieur Christian KASTELE, cinquième Adjoint

### **Etaient présents en qualité de conseillers municipaux :**

- Monsieur Frédéric DOMMANGE
- Monsieur Laurent KIPS
- Madame Bernadette LANDRIN
- Madame Simone LANHER
- Monsieur Claude LEONARD, Conseiller Départemental du canton de Montmédy
- Monsieur Francis LHUILLIER
- Monsieur Christian PARENTIN

### **Etaient excusés :**

- Monsieur Jean-Paul BRIAT
- Madame Dorothee ALEXANDRE
- Madame Céline AUROUX
- Madame Marie-Thérèse GEORGE
- Madame Zoulikha DECHERF
- Madame Régine VIGNALI qui donne pouvoir à M. Christian KASTELE

**Secrétaire de séance :** Monsieur Laurent KIPS

## ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal faisant office de compte-rendu du Conseil Municipal du 9 Mai 2019.
2. Travaux de mise en accessibilité des ERPs de la commune : Travaux de la MSAP et de la salle des fêtes : lot 8 électricité – avenant n° 1
3. Domaine communal : régie Citadelle : modification de la tarification n° 1
4. Domaine communal : location du local 2, rue Fernand Antoine à la société « Lovely Instant ».
5. Domaine Gestion de la forêt : motion FNCOFOR
6. Budget communal : indemnité de la trésorière pour l'année 2018
7. Budget Communal 2019 : décision modificative N°2
8. Budget de l'eau : présentation du rapport sur la qualité de l'eau en 2018 par le fermier
9. Domaine communal : attribution du marché de voirie 2019
10. Gestion de la forêt : motion FNCOFOR

## Questions Diverses :

11. Points sur les chantiers
12. Référendum d'initiative partagé sur les aéroports de Paris – mise en place
13. Informations diverses

### **Point n°1 : Approbation du procès-verbal faisant office de compte-rendu du Conseil Municipal du 9 mai 2019.**

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte rendu de la séance du 9 mai 2019: aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **Point n°2 : Travaux de mise en accessibilité des EPRs de la Commune : travaux de la MSAP et de la salle des fêtes lot 8 électricité – avenant N° 1**

Dans le cadre des travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) de la Commune, un avenant est nécessaire au niveau du lot électricité. En effet ce lot a été attribué à LOR ELEC pour 9000 € HT soit 10 800 € TTC. Des travaux supplémentaires, suite à des modifications demandées par le Centre Social et Culturel du Pays de Montmédy ont été prévu au niveau de la MSAP (Maison des Services et d'Aide à la Personne) pour un supplément de 2128.32€ HT soit 2 553.98 € TTC. Un avenant est nécessaire pour accepter ces travaux supplémentaires, le Conseil Municipal est sollicité sur l'opportunité ou non de procéder à cet avenant.

Après en avoir débattu et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cet avenant.

**Point n°3: Domaine Communal : régie citadelle : modification de la tarification.**

Dans la cadre de la gestion de la régie citadelle, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'opportunité de modifier certains tarifs et l'ajout de nouvelles références à la liste des produits vendus.

Après en avoir débattu et à l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte ces modifications tarifaires (voir liste en annexe).

**Point n°4: Domaine Communal : location du local sis 2 rue Fernand Antoine par la société LOVELY INSTANT**

Le conseil municipal est informé que le local sis 2 rue Fernand Antoine, ancienne salle de classe située en face du local du Club Belle Automne va être loué à la société LOVELY INSTANT. Il est proposé au Conseil Municipal de louer ce local au tarif de 200 € par an (équivalent aux conditions de location des casemates d'artistes). Ce local n'a qu'une visée d'entrepôt et n'est pas accessible au public.

Après en avoir débattu et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette location.

**Point n°5: Domaine Communal : gestion de la forêt : motion FNCOFOR**

Le conseil municipal est informé d'une motion de la FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières) qui propose de dessaisir le transit des recettes issues des ventes de bois qui aujourd'hui sont encaissées par l'ONF, avant d'être reversées à la Commune (ce qui lui permet d'encaisser des intérêts durant cette période de transit). Le Maire signale que l'ONF encaisse de plus une commission de 12 % des ventes de bois communaux qu'elle traite. Le conseil municipal est sollicité sur l'opportunité ou non d'accepter de suivre cette motion.

Après en avoir débattu et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette motion.

**Point n°6: Domaine Communal : indemnité de la trésorière pour l'année 2018**

La trésorière municipale propose au Conseil Municipal, comme chaque année, la prise en charge de son indemnité de Conseil et de confection des budgets communaux. Le Conseil Municipal est sollicité pour approuver ou non, la possibilité du versement de cette indemnité. Il est a noté que cette indemnité n'est pas obligatoire et que le Conseil Municipal peut la modérer de 0% à 150%, chaque année. Pour 2018, le montant proposé est de 571.15 € brut pour l'indemnité de gestion (100%) et de 30.49 € d'indemnité de confection de budget, soit un total de 601.64 €.

Après en avoir débattu et avec une abstention, le Conseil Municipal approuve cette indemnité.

**Point n°7: Domaine Communal 2019: décision modificative N°2.**

Dans le cadre de l'exercice du budget 2019, il convient de procéder aux virements de crédits nécessaires pour équilibrer le montant des dépenses réellement engagées par le recours à une décision modificative budgétaire, dont le Conseil Municipal est saisi :

Concernant le règlement et la perception des cautions:

En dépenses : en augmentation

– article 165 chapitre 016 = + 1000 €

En recettes : en augmentation

– article 165 chapitre 016 = + 1000 €

Après en avoir débattu et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette décision modificative.

**Point n°8:** Budget de l'eau : approbation du rapport annuel sur la qualité de l'eau pour l'exercice 2018

M. le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2018 de la gestion de l'eau sur la commune de Montmédy par le fermier SUEZ ENVIRONNEMENT. Ce rapport qui en outre fait état d'une légère baisse du rendement (75%) est disponible pour consultation en Mairie.

Après en avoir débattu et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce rapport.

**Point n°9:** Domaine Communal : attribution du marché de la voirie 2019

La commission d'appel d'offre s'est réunie pour étudier les offres concernant les travaux de voirie de la place, la rue des Vignes, la rue des Fresnes, et le chemin de Vaux.

Entreprises ont répondu à cet appel d'offre, et la moins disante est l'entreprise EIFFAGE qui a été retenue par la commission (voir tableau).

| Entreprises candidates  | OFFRE HT           | Critère prix | Valeur technique | Total | Classement |
|-------------------------|--------------------|--------------|------------------|-------|------------|
| EUROVIA ALSACE LORRAINE | 95 907.70 €        | 5.53         | 4                | 9.53  | 3          |
| TP COLLE                | 99 870.20 €        | 5.31         | 4                | 9.31  | 4          |
| COLAS NORD EST          | 90 926.50 €        | 5.83         | 4                | 9.83  | 2          |
| EIFFAGE ROUTE NORD EST  | <b>88 345.10 €</b> | 6.00         | 4                | 10.00 | 1          |

Après en avoir débattu et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la proposition de la commission d'appel d'offre et attribut à l'entreprise EIFFAGE le lot de voirie 2019 pour un montant de 88 345,10 € HT

**Point n°10:** Questions diverses.

- ✓ Points sur les différents chantiers : les délais sont tenus
- ✓ Pont Citadelle : pas de retard : la dalle a été coulée et tout avance normalement
- ✓ Marché de l'entretien de la citadelle (plan pluriannuel) : le marché sera attribué le 12 juillet
- ✓ Réouverture de l'épicerie PROXI par Mme DIDIER le 25 juin
- ✓ Le 25 juin 2019 : réunion présentation-débat autour du projet de requalification du Centre-Ville.
- ✓ Invitation le 27 juin à 18h00 à l'Assemblée Générale de l'ADMR et du SIAD (à Stenay)
- ✓ Journée du Commerce de proximité le 1<sup>er</sup> juillet à partir de 10h30 à Issoncourt.
- ✓ Réunion de la commission des affaires générales le mercredi 3 juillet à 20h30
- ✓ Referendum d'initiative partage sur aéroport de Paris : dans le cadre de la proposition de loi pour organiser un referendum sur la privatisation d'aéroport de Paris, la Commune devra s'équiper pour recueillir les signatures du 13 juin 2019 au 20 mars 2020. Pour ce faire, elle percevra une subvention d'un maximum de 850 €.

Vu, le Maire

Yves LECRIQUE

MONTMEDY, le 1<sup>er</sup> juillet 2019.  
Le Secrétaire de Séance

Laurent KIPS